

VILLEFRANCHE

N° 88
Septembre 2010

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Magazine



Bien rentrer pour bien repartir !



Développement
des télé-procédures



C'est la rentrée



Du côté de... Troussier



Election au Conseil
Municipal des Jeunes



Importants changements
aux Viaducs



Une politique responsable

La période estivale marque toujours une étape particulière dans la vie de la cité et m'a permis, tant dans les quartiers que lors des différents événements et animations organisés en Calade, tels Un été côté Saône, la Fête nationale ou encore la retransmission de l'opéra « Porgy and Bess », de **rencontrer certains d'entre vous et de dialoguer sur les projets en cours**. Ces échanges, toujours constructifs, m'ont permis de répondre à vos interrogations et de préciser le sens des réalisations qui voient le jour.

Pour **rendre la ville plus attractive et accueillante**, un nouveau plan de stationnement sera progressivement mis en place à compter du 1^{er} octobre. Vous trouverez, avec ce journal, un document spécifique qui vous fournira de nombreuses informations pratiques. Pour que ce plan devienne opérationnel, des travaux ont été nécessaires, notamment place du marché couvert avec la création d'un parking paysager (il y aura autant d'arbres replantés que d'enlevés) et un parc clos de surface, avec une heure gratuite, pour **faciliter la rotation des véhicules et favoriser l'accès aux commerces**.

L'été est aussi propice à la réalisation de travaux dans nos écoles pour **accueillir tous les élèves dans les meilleures conditions possibles**. Il nous a aussi permis de réaffirmer notre **solidarité envers nos aînés** par des rencontres et contacts réguliers, soit dans les résidences ou à leur domicile, et par une vigilance accrue pour prévenir tout risque lié à la canicule. J'ai mesuré aussi la **qualité de la prise en charge des jeunes dans nos centres de loisirs** où je me suis rendu.

Mais présider aux destinées d'une ville, ce n'est pas simplement agir au quotidien pour que Villefranche soit une ville à vivre, une ville pour tous. C'est aussi **prévoir, anticiper et s'adapter aux évolutions et mutations à venir**. Ainsi en est-il des finances publiques par exemple. Avec la crise économique internationale et à la lumière de la situation en Grèce, tous les Etats de l'Union européenne ont engagé une réduction drastique

de leurs dépenses. Concernant la France, le plan d'économies de 100 milliards d'euros se traduira par un gel, voire une diminution, des dotations et autres compensations versées par l'Etat aux collectivités. Pour autant, la réduction de la dette publique n'est-elle pas une impérieuse nécessité ?

Au niveau local, nous agissons justement pour que nos dépenses ne deviennent pas supérieures à nos recettes. **Il nous faut donc dépenser moins et mieux !** L'équipe municipale travaille depuis plusieurs mois déjà à l'élaboration du prochain budget et elle n'entend pas revenir sur ses engagements concernant la **non augmentation des taux d'imposition**. En revanche, nous recherchons sans cesse des **sources d'économies**. Des efforts très importants ont déjà été consentis au niveau des services de la Ville et une légère réduction des subventions aux associations est envisagée, comme cela s'est d'ailleurs déjà vu par le passé. Cet effort collectif et solidaire permettra de préserver les Caladois d'une augmentation de la pression fiscale : **c'est là l'expression d'une politique responsable !**

Pour diminuer les dépenses de fonctionnement et maintenir notre capacité d'autofinancement, nous nous sommes engagés depuis deux ans dans une démarche vertueuse axée sur une **gestion saine et rigoureuse** des deniers publics, **sans dépenses inutiles** mais avec la volonté de pérenniser la qualité des services rendus à la population. Dans le même temps, nous voulons maintenir **un niveau d'investissements élevé** pour doter la Ville des équipements dont elle a besoin, sans faste et sans excès, et qui lui permettent de jouer pleinement son rôle de ville-centre, capitale du Beaujolais et pôle d'équilibre au nord du Rhône. Cela permet aussi de **soutenir l'économie locale et l'emploi : une préoccupation première pour nous tous**.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Bernard PERRUT

Député - Maire de Villefranche

Pour joindre Bernard PERRUT : 04 74 62 60 12 - bperrut@villefranche.net

SOMMAIRE

5	Travaux	11	Du côté de...	17	Sports
6/7	Ça s'est passé à Villefranche	12	Parole à...	18	Zoom
8/10	Dossier : La rentrée 2010	13	Environnement	17	Rendez-vous
		14/15	Atout âge	22	Expression des élus
		16	Culture		

PERMANENCE DES ADJOINTS EN MAIRIE

Lundi Matin : Martine GLANDIER Après-midi : Marielle VELUT	Judi Matin : Michel JAMBON Après-midi : Sophie LUTZ
Mardi Matin : Jean-Luc GUENICHON Après-midi : Jadée DUBOIS	Vendredi Matin : Gérard DUCRAY Après-midi : Sophie LUTZ
Mercredi Matin : Daniel FAURITE Après-midi : Marie-Camille JACQUEMET	Samedi Matin : Thomas RAVIER

Carrefours des Viaducs : le chantier est sur les rails

L'entrée Est de la Nef va faire l'objet d'une profonde refonte qui laissera la part belle aux modes doux de déplacement. Objectifs : mieux relier les deux parties de la ville, valoriser cette entrée urbaine et fluidifier le trafic.

Sombre, inhospitalière et très encombrée, cette traversée des Viaducs n'était guère valorisante. Comme elle s'y était engagée, la Municipalité a souhaité une refonte complète des carrefours qui se fera en deux temps : voies de circulation d'abord, puis zone centrale de stationnement. L'option d'un carrefour giratoire n'a pas été recommandée par les deux bureaux d'études de déplacements consultés, qui ont notamment modélisé les futurs flux. C'est finalement des feux tricolores qui auront la charge de réguler la circulation. Deux nouveaux seront donc installés rues Quarantaine / Monplaisir et Ampère / Cassin. Il y en aura aux quatre angles de l'espace traité.

Dans la foulée, plusieurs sens de circulation seront modifiés et mis à l'essai dès la fin septembre. La rue de la Quarantaine passe en sens unique Est-Ouest avec une voie de moins, restituant ainsi une vraie largeur de trottoir pour les nombreux piétons, la rue Cassin sera, elle, en sens Sud-Nord, tandis que la portion Ouest de la rue Ampère est mise en double sens. Le boulevard Louis-Blanc

perd une voie de circulation en sens Sud-nord, elle est remplacée par une voie de bus en site propre venant du pôle d'échanges. De fait, des bandes cyclables seront aménagées sur chaque côté du quadrilatère.

Cette phase transitoire durera jusqu'en mars 2011 avant que les installations définitives ne soient mises en place avec une mise en lumière des Viaducs, la réorganisation paysagère du parking et une mise en valeur des berges du Morgon par une passerelle et de nouveaux cheminements.



Coût des aménagements de voirie : 800 k€



LE TOUR DES CHANTIERS

SCHÉMA VÉLO

Création d'une voie cyclable sur le côté Sud de la rue Pierre-Berthier entre les rues Loyson-de-Chastelus et Louis-Blanc.

RUE DE LA CROIX FLEURIE

Réfection de la chaussée entre les rues Constantine et Salengro.

RUE DE BELLEVILLE

Création de 2 voies de tourne-à-gauche.

PARKING BOINTON

Vidéoprotection installée pendant l'été et reliée au Centre Superviseur Urbain.

2^e PARKING BALLOFFET

Travaux de septembre à novembre.

PARKING SAINT-EXUPÉRY

Création de 100 places gratuites en fin d'année.

ÉCOLE ALBERT-CAMUS

Réfection du toit suite à un sinistre.

ÉCOLE JEAN-MACÉ

Réfection des zones de circulation.

MATERNELLE LAMARTINE

Gros œuvre bien avancé. Livraison en février 2011.

GYMNASSE DE BÉLIGNY

Réfection de la peinture intérieure.

PALAIS DES SPORTS

Réfection partielle de la piste de patins.

MAISON DES FAMILLES

Réfection des peintures de la grande salle ainsi que du double plafond.

MULTI-ACCUEIL CENTRE-VILLE

Démarrage des travaux. Mise en service en juillet 2011.

MULTI-ACCUEIL LE VERGER ET HALTE-GARDERIE DES PETITS GONES

Réfection d'espaces.

LES COPAINS D'ABORD

Réfection de la salle d'activités.

ILE AUX ENFANTS

Réfection de la salle de propreté.

AUDITORIUM

Réfection du hall d'entrée.

THÉÂTRE

Réfection du foyer et du hall d'entrée.

NOTRE-DAME DES MARAIS

Chapelles N° 12 et 17 achevées. Chapelle N°13 en cours.

MARCHÉ COUVERT

Etude sur un local de retraitement des déchets en façade Ouest. Réception du 1^{er} ascenseur et démarrage du 2^e.

COMPLEXE MONTMARTIN

Achèvement de l'aménagement extérieur (accès des autocars). Livraison en septembre.

MAIRIE ANNEXE

Démarrage des travaux de la salle de réunion du rez-de-chaussée en septembre et livraison mi octobre.

ÇA S'EST PASSE A VILLEFRANCHE



Signature d'une charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées : une première dans le Rhône

Le vendredi 9 juillet, la charte a été co-signée au domaine de Bordelan par le député-maire et Bruno BLANC-BRUNAT (association Jeunesse en plein-air) en présence de Janny COLSON, président de la Caisse d'Allocations Familiales de Villefranche, de Marielle VELUT, adjointe à la jeunesse et à l'insertion, et de Jadée DUBOIS, adjointe à l'information et à la communication. Par cette signature, la Ville s'engage à pouvoir intégrer dans ses centres de loisirs des enfants de 3 à 12 ans porteurs de handicaps.



Villefranche, ville de sport !

Quelque temps après le meeting national d'athlétisme organisé par le club Athlétisme Calade Val de Saône, le FCVB a accueilli le 18 juillet au stade Armand-Chouffet un match amical opposant l'OL 2 à l'AC Arles-Avignon. La rencontre a vu la victoire, 4-1, du nouveau promu en ligue 1.



François ARNAL nous a quittés

Le 26 juillet dernier, une foule émue accompagnait François ARNAL à sa dernière demeure. Son nom est désormais inscrit à jamais dans l'histoire de notre ville, à la page sanglante mais aussi tellement porteuse d'espoir du 3 septembre 1944. Très gravement blessé et mutilé lors des combats de libération de la ville, il reviendra s'établir à Villefranche, en 1962, contraint alors à quitter son Algérie natale. C'est une assemblée reconnaissante et respectueuse qui est venue lui rendre un dernier hommage.



Tournée d'été des élus

La semaine du 5 juillet, plus de 500 Caladois en résidence pour personnes âgées ont reçu la visite des élus municipaux avec remise de petits paquets de friandises en signe de solidarité durant la période estivale. Sur la photo, les élus à la résidence Georges-Mérard avec Fanny DUMAS (95 ans) et Irène DORIEUX (91 ans).



Bonne pêche pour M. BERGER !

Bien connu des clients du marché couvert, Pascal BERGER s'est lancé le défi de devenir Meilleur Ouvrier de France, catégorie poissonnier-écailler. Le voilà qualifié depuis avril pour la phase finale qui se déroulera en mai 2011. Bonne préparation et bonne chance !



Limiter les risques d'inondation

Dans le cadre de l'aménagement du parking paysager de la place du marché couvert, un réseau de tuyaux pour stocker les eaux pluviales a été mis en place de manière à limiter le plus possible les risques d'inondation.



Appel à la prudence

L'adjointe déléguée aux solidarités et aux personnes âgées, Marie-Camille JACQUEMET, accompagnée de membres du service municipal Personnes âgées et du service de la Sécurité urbaine, a visité pendant le mois de juillet 7 clubs d'anciens et 2 résidences (Albert-Dubure et Ma Calade). Il s'agissait d'apporter des informations pour se prémunir contre les trop fortes chaleurs et les vols par ruse.



Renforcer la sécurité des piétons

Des aménagements ont été réalisés bd Jaurès et se prolongeront à travers les jardins sud de l'Hôtel-de-Ville et la rue de la Paix pour renforcer la sécurité des piétons tout au long de leur cheminement d'accès à l'hyper-centre.



Reconnaissance nationale pour l'hôpital de Villefranche

Notre Centre hospitalier, représenté par son Président Bernard PERRUT, et son directeur de la communication Damien ROUBAUD, a reçu, lors de la 3^e cérémonie des Victoires de la Modernisation de l'État, le prix spécial de l'innovation. Déjà lauréat l'an dernier du Prix de la modernisation pour son service de néonatalogie, c'est aujourd'hui le dispositif de « SMS aux patients » qui a été récompensé.



Vigilance dans les 7 parcs publics

Un agent du service de la Sécurité urbaine a été nommé récemment pour faire respecter la réglementation municipale dans les espaces verts de la commune. En ligne de mire : la lutte contre la consommation d'alcool, l'intrusion des animaux de compagnie, les dégradations et l'insécurité.



L'opéra pour tous et en plein air

À l'invitation de la Municipalité, plusieurs centaines de personnes ont assisté, le 17 juillet dans le parc Vermorel, à la projection gratuite d'une représentation de l'Opéra de Lyon, Porgy and Bess de Gershwin. Une nouvelle initiative à renouveler.



Affluence dans les centres de loisirs

En juillet et août, ce ne sont pas moins de 1000 jeunes par jours en moyenne, de 3 à 17 ans, qui ont été accueillis dans les centres de loisirs (750 par le service Jeunesse et 250 par l'association La Courte Echelle).



5^e Été côté Saône

Malgré les orages, la grande fête d'été à Bordelan a donné du bonheur à des milliers de personnes qui ont montré leur attachement à cette manifestation estivale. Rendez-vous l'été prochain pour une 6^e édition !

Premières récoltes de miel au parc de Haute-Claire

Après le temps de l'installation de 5 ruchers au parc de Haute-Claire, en mai, est venu celui, fin juillet, des premières récoltes. Ce sont ainsi plus de 60 kg de miel aux parfums d'acacia et de tilleul qui ont été récoltés par les apiculteurs en charge du rucher municipal.

Nos butineuses se portent à merveille dans un parc où aucun traitement chimique n'est administré et qui devrait bientôt être labellisé "parc biologique" ! Cette production pourra être dégustée les 2 et 3 octobre prochains, salle des Echevins, dans le cadre de la Foire aux miels.



La rentrée 2010

Le mot de la Première adjointe Villefranche est une ville attractive pour les familles.

" Les enfants sont plus nombreux et des aménagements sont nécessaires dans les établissements scolaires. Nous les réalisons pendant chaque période de vacances et principalement l'été.

Grâce aux compétences des services municipaux et à la volonté politique des élus, les enfants bénéficient du maximum de confort possible malgré une crise économique difficile pour tous.

Cette année encore, un grand soin est apporté à l'accueil des enfants pendant les temps péri-scolaires (matin, midi et soir), sans participation financière des familles.

L'accès aux installations sportives et culturelles représente un plus que nous continuons à offrir aux élèves, de la maternelle au CM2.

Par ailleurs, le Programme de Réussite Éducative demeure toujours présent afin de venir en aide aux



Sophie LUTZ, 1^{re} adjointe, déléguée à la famille, à l'enfance et à la vie scolaire

enfants fragilisés et à leur famille.

Je reste en lien avec l'Inspection de l'Éducation Nationale, les équipes enseignantes, les familles et les services de la Ville ainsi que les élus pour que les enfants passent une belle année scolaire.

À tous, bonne rentrée !"

Pour une restauration scolaire de qualité !

La Ville met à disposition de l'ensemble des enfants des écoles élémentaires et maternelles des restaurants scolaires.



La mairie investit une somme totale de 358 000 € pour assurer quelque 104 000 repas sur l'ensemble de l'année. Ce chiffre comprend l'encadrement des enfants ainsi que la prise en charge d'une partie du repas.

Entre 11 h 30 et 13 h 20, les enfants sont encadrés par des adultes (enseignants volontaires, personnel communal et vacataires). Ceux-ci doivent veiller à la sécurité, l'hygiène et l'éducation alimentaire des jeunes. Le ratio est d'un adulte pour 30 enfants dans les classes élémentaires et d'une personne pour 15 enfants dans les classes maternelles, soit une centaine d'intervenants au total.

Cet encadrement, accompagné d'une nourriture de qualité et équilibrée, permet aux enfants de passer un moment convivial pour la pause déjeuner et reprendre l'après-midi dans les meilleures conditions.

Un repas, combien ça coûte ?

Prise en charge familiale :

4,01 €

Participation Mairie :

2,13 €

Coût total : **6,14 €**

Quoi de neuf dans nos écoles ?

Voici les principaux travaux réalisés cette année dans les établissements scolaires, dont une partie durant l'été.



Maternelle Condorcet : aménagement d'une classe à l'étage et d'un escalier (70 000 €).



Maternelle Camille-Claudel : galerie couverte reliant les 2 bâtiments et création de nouveaux sanitaires (45 000 €).



Maternelle Lamartine : agrandissement de l'école : salles de classes, locaux administratifs, sanitaires, couchettes (350 000 € pour la 1^{re} tranche 2010).



Élémentaire Jean-Monnet : aménagement d'une classe, d'une salle des maîtres et création d'un escalier (120 000 €).

Effectifs : hausses au programme !

La Ville de Villefranche compte sur son territoire (chiffres année scolaire 2009-2010) :

- 9 écoles maternelles municipales, soit 39 classes accueillant 1 035 élèves ;
- 4 écoles maternelles communautaires, soit 18 classes accueillant 499 élèves ;
- 7 écoles élémentaires municipales, soit 58 classes accueillant 1 194 élèves ;
- 4 écoles élémentaires communautaires, soit 26 classes accueillant 583 élèves.

A cela, il convient d'ajouter 4 établissements privés, soit 50 classes accueillant 1 296 élèves.

Après trois créations de classes en 2009, le phénomène se poursuit. Une classe nouvelle sera ouverte à l'école élémentaire Jean-Monnet. Deux classes maternelles pourraient également voir le jour si les prévisions de hausse d'effectifs se confirmaient à la rentrée.

L'engagement de la Ville pour nos écoles

- Budget d'investissement : 1 130 000 €
 - Budget de fonctionnement : 4 197 000 €
- Augmentation de 8,30 % entre 2009 et 2010

Écoles élémentaires :

60 530 € de fournitures scolaires :

- 22,95 € par élève
- 26,50 € par élève de CLIS
- livres : 342 € par classe
- jeux : 37,50 € par classe

Écoles maternelles :

34 820 € de fournitures scolaires :

- 20,40 € par élève
- livres : 237 € par classe
- jeux : 63 € par classe

Le Programme de Réussite Éducative : un outil pour soutenir les jeunes en difficulté



Le Programme de Réussite Éducative (PRE) a été mis en place, en 2007, sur le territoire de la CAVIL qui co-finance ce dispositif avec l'Etat. S'adressant aux 2 / 16 ans, il a pour but de proposer, en lien avec leurs parents, des réponses adaptées à des jeunes en difficultés.

Les parents sont aussi concernés. Ils doivent d'abord donner leur accord pour le suivi de leur enfant. Le soutien peut également concerner l'aide à la parentalité. Une première rencontre a lieu tout d'abord entre une personne du PRE, l'enfant et ses parents. Puis, l'équipe pédagogique, renforcée par des infirmiers, des acteurs sociaux des Maisons de quartier et des Maisons du Rhône, et l'Éducation nationale, réfléchit aux solutions à mettre en place pour le jeune. Cela peut être une simple mesure de réorientation scolaire. Si les structu-

res de droit commun ne répondent pas à un besoin particulier, l'équipe du PRE* met en place des ateliers collectifs ou un suivi individuel. « Il s'agit d'un outil qui porte ses fruits car il est complémentaire à ce qui existe », commente Grégory MILAN. Pour 170 cas présentés en 2009, 80 parcours ont été réalisés, chacun correspondant à une solution spécifique apportée au jeune issu exclusivement de quartiers classés en Zones Urbaines Sensibles (Béligny, Bellerocche, Troussier et Garet). La durée du soutien est, en moyenne, de 5 mois. En complément à l'équipe, une dizaine de vacataires intervient à la demande, pouvant se rendre au domicile familial, si besoin. La pertinence de sa démarche a permis au PRE d'être reconnu par les intervenants socio-éducatifs locaux. Son travail partenarial en fait un acteur central de la réinsertion, une nouvelle possibilité lorsque les autres moyens n'ont pas donné satisfaction.

* Cette structure se compose de 4 personnes : Grégory MILAN, coordinateur ; Delphine BERTRAND et Sébastien GUETTY, référents de parcours ; ainsi que Zennur KARAASLAN, assistante administrative.

L'enseignement de l'histoire des arts au musée

En août 2008, le Ministère de la culture et de la communication a signé une convention avec le Ministère de l'Éducation nationale afin de mettre en place un enseignement de l'histoire des arts à l'école, au collège et au lycée. Ces enseignements pluridisciplinaires et transversaux, qui font désormais l'objet d'une épreuve au Brevet des collèges, doivent favoriser la rencontre des élèves avec les œuvres et les partenaires culturels.

L'objectif pour les élèves est d'accomplir un parcours artistique et culturel. Il est aussi de permettre à chaque enfant, d'une part, de se situer dans l'espace et le temps, de devenir acteur de sa propre histoire en héritier conscient des mémoires transmises en partage et un citoyen ouvert à toutes les cultures et, d'autre part, de construire son propre jugement esthétique.

Cette année, le musée Paul Dini a accueilli gratuitement de nombreux enseignants en formation, dans le cadre du Pôle Territorial d'Éducation Artistique de Villefranche et des animations pédagogiques, mettant ainsi les œuvres à disposition des enseignants. Ces formations permettent d'utiliser en autonomie le musée comme objet d'apprentissage, dans la constitution d'outils pédagogiques transversaux. La forma-

tion des conseillers pédagogiques en arts visuels a permis aux enseignants d'améliorer la préparation des visites et leur exploitation pédagogique en insérant le parcours artistique et culturel de l'élève. Une formation réunissant des professeurs des 1^{er} et 2^e degrés a été organisée afin d'initier une continuité et une cohérence entre les différentes matières d'enseignement, de la maternelle à la terminale.

Céline CARDUCCI et Cheryl RAMAN-ORHUN, médiatrices culturelles, proposent des séances individuelles de préparation aux visites libres. Un dossier pédagogique autour des œuvres majeures de la collection du musée est en cours d'élaboration.

Ces actions, mises en place sous la direction de Damien CHANTRENNE, ont reçu récemment l'agrément de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, conférant au musée Paul Dini un rôle de « lieu pilote » en matière d'enseignement de l'histoire des arts dans les musées.



En bref

- Nouvel inspecteur de l'Éducation nationale : Pascal BRISSAUD.
- Catherine FAVRE et Laurent BAIZET sont les deux nouveaux conseillers pédagogiques de l'inspection de l'Éducation nationale.
- Corinne BION devient la directrice de l'école Jean-Macé.
- Christine TOURNEUX devient la directrice de l'école Anne-de-Beaujeu.
- Nouveau directeur à l'école Ferdinand-Buisson (non connu à ce jour).

Garde d'enfants, le bon réflexe

En cette période de rentrée, vous avez peut-être besoin de faire garder votre enfant.

La ville dispose d'un large choix de structures publiques et privées, collectives et individuelles. Œuvrant quotidiennement sur cette thématique, le service municipal Petite enfance est votre interlocuteur privilégié. Il saura utilement vous conseiller sur tel ou tel mode de garde en fonction de votre besoin et des places disponibles.

Contact en mairie annexe - Esplanade Paul-Bert
90, rue Paul-Bert - Tel. 04 74 62 71 31

Du côté de... Troussier

Incontournables Maisons de quartier



« Toutes les personnes qui poussent la porte des quatre Maisons de quartier ont la garantie d'être reçues », explique Bruno SOLER, l'agent de développement des Maisons de quartier de Troussier et du Garet.

Voilà une phrase qui résume la vocation d'accueil de ces structures municipales et qui explique leur succès. Pour l'agent et pour son adjointe, Hind ACHI, 2 300 contacts environ, par structure et par an, émanent de personnes venant demander un

conseil ou la confirmation qu'elles ont fait les bonnes démarches.

Les questions d'ordre administratif sont légion : CMU, retraite, etc. Relations avec les prestataires ou les bailleurs sociaux, mais aussi avec les organismes de crédit ou de téléphonie... Jusqu'à l'aide à la rédaction de lettres de motivation et de CV. Les interrogations concernent également la création d'association et leur fonctionnement. « Mais on ne fait pas à la place de... Il faut amener les gens à l'autonomie administrative », précise M. SOLER. Le rendez-vous peut prendre de 30 minutes pour une demande très simple, à 1 h 30 pour un dossier complexe.

Finalement, les Maisons de quartier constituent l'une des 1^{res} instances de la démocratie locale, un lieu de proximité immédiat entre les habitants et les élus à qui remontent ainsi les situations et les attentes des personnes les plus en difficulté, notamment.

Maison de quartier - 161, rue Troussier - Tel. 04 74 68 59 11.

Adulte-relais : un métier au contact

Parce que des gens n'osent pas - ou plus - venir se confier dans les structures, d'autres viennent à eux. Khaled TOUNEKTI en fait partie ; il est l'un des deux adultes-relais - avec Mohamed-Lamine YAHIAOUI - embauchés depuis un an par le service Vie des quartiers.

Khaled TOUNEKTI a 33 ans et fait quotidiennement ce que l'on appelle de la prévention. Attentif à tout ce qui se vit sur son secteur Troussier-Garet qu'il connaît par cœur, l'ancien chanteur de rap, Pacha-K, est à l'écoute de chacun. « J'essaie de dialoguer avant qu'un problème n'arrive ! », dit ce médiateur social avec conviction. Il peut s'agir d'un jeune en rupture, comme d'une famille qui a de gros soucis. Ses interlocuteurs sont principalement les 18 / 30 ans que ce « grand frère » oriente vers des organismes qui peuvent les aider (Mission locale, association Ingéus, chantiers d'insertion, etc.). Pour les rencontrer, ses horaires sont décalés (17 h / 23 h), du mardi au samedi. Il est sur place aussi le dimanche quand la salle de la Maison de quartier est louée. Sa présence, aussi bien dans les moments de joie que dans les moments difficiles, permet de tisser du lien.



Renouvellement urbain - La rénovation se construit

Le Conseil municipal de juillet a voté le choix de la maîtrise d'œuvre des espaces publics qui a été confiée à Ilex paysage & urbanisme et Cap vert ingénierie. Un maître-mot : désenclavement.

Dans ce projet de 16 M€, il apparaît clairement la volonté de recréer une vie de quartier ouverte sur le reste de la cité. La façade sur la rue Troussier sera rendue plus accueillante avec la reconstruction de la Maison de quartier par la mairie. Deux voies nouvelles seront aménagées, l'une débouchant sur la rue Claudius-Savoie (là où deux maisons ont été démolies en avril), l'autre, traversante nord-sud, sera desservie par une nouvelle boucle du bus 3, prévue un peu à l'est de l'axe de la rue Richetta. Cette nouvelle voie bordée de stationnements sera rendue possible par la démolition de la barre des Pins et des Mélèzes (70 logements dont la capacité sera intégralement compensée sur d'autres programmes HBVS). Les garages existants seront remplacés par de petits groupes de garages disséminés dans le quartier et les stationnements sont prévus à proximité des immeubles et en partie centrale paysagée. En fin d'opération seront construites, en partie Est, 13 maisons jumelles et d'importants jardins familiaux, ouverts au-delà des habitants du quartier.



Ainsi, sur 4 hectares, une mosaïque verte va voir le jour et fera la part belle aux cheminements piétonniers, avec un espace public refondu entre place haute et place basse. Autant d'espaces fédérateurs qui pourront accueillir des animations, voire un petit marché. Pour les plus jeunes, terrain multi-sports et square de jeux seront réalisés.

Chacun attend avec intérêt la nouvelle ère de ce quartier et dès que le maître d'œuvre se sera mis au travail, les élus présenteront ce projet aux habitants et aux riverains.

Parole à...

Virginie PAGNON, conseillère déléguée à l'égalité des chances et à la citoyenneté



Que de thématiques dans votre délégation !

Ces thématiques assez transversales peuvent sembler ne pas avoir forcément de lien. Et pourtant, si. Elles ont toutes un même fil conducteur : le « mieux vivre ensemble », la transmission et la mise en

pratique des valeurs fondamentales, tel le respect des droits et des libertés publiques.

Première valeur : la citoyenneté ?

Comment la définir selon vous ?

Elle recouvre 3 notions : le civisme, la civilité et la solidarité, 3 notions sans lesquelles nous ne pouvons vivre justement ensemble. La citoyenneté se vit au quotidien. Je m'appuie beaucoup sur les jeunes générations (participation de jeunes assesseurs aux bureaux de vote, appui technique au Conseil Municipal des Jeunes dans le montage d'un Forum jeunes citoyens ...) et le lien inter-générationnel.

D'autres projets sont à venir.

Concernant l'égalité des chances, vous avez déjà décidé de vous engager, parmi d'autres, dans la voie égalité hommes/ femmes !

Je ne souhaite pas faire du saupoudrage en me dispersant sous couvert de bonnes intentions. Ayant une expertise plus accrue sur la condition féminine de par mon expérience, j'ai, en effet, commencé par lancer la 1ère édition du Festival des femmes en Calade. Au regard du bilan, nous pouvons dire qu'il a connu un vif succès par la mobilisation du public et des acteurs locaux déjà impliqués ou qui souhaitent dorénavant s'y associer.

Pour la prochaine édition, des idées fourmillent déjà, mais je ne vous en dirai pas plus aujourd'hui...

On vous a laissé le pilotage du Conseil local de sécurité et de prévention de délinquance (CLSPD). Qu'en est-il ?

Spécialisée en sécurité intérieure, je souhaitais associer au volet sécuritaire un volet prévention plus important que celui existant sur la commune actuellement et ce, avec la mobilisation volontaire de tous les acteurs locaux concernés par cette thématique. Le CLSPD lancé fin 2009 prendra son envol dès la rentrée suite au recrutement d'une coordi-

natrice CLSPD pour le faire vivre. Je ne veux surtout pas créer une instance moribonde où fleurit la maladie de la réunionite sans avancée significative. Par ailleurs, il nous fallait également prendre en compte les nouvelles dispositions sur la prévention de la délinquance. Les Contrats Locaux de Sécurité, qualifiés de « dispositifs obsolètes », seront remplacés par les Stratégies territoriales de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD), véritable cadre partenarial qui s'appuiera sur le plan national et départemental de prévention de la délinquance, signé le 31 mai 2010, avec une approche plus souple et qui sera centrée sur des objectifs précis, sur des échéances de réalisation et un dispositif d'évaluation.

Donc, il nous reste à définir au mieux une stratégie de prévention de la délinquance correspondant aux besoins de notre territoire et de sa population, stratégie valorisant des actions déjà existantes mais méconnues, développant des opérations primordiales et mettant en place des solutions innovantes.

Qu'en est-il de votre statut de Correspondante défense ? Pourquoi un tel choix ?

J'ai une spécialisation en Défense nationale et je reste persuadée que l'esprit de défense véhicule des valeurs républicaines et humaines très fortes, surtout au moment où certains jeunes n'ont plus de repères et que l'offre économique est au plus bas. C'est pourquoi, j'essaie d'associer l'Armée à certaines actions (Journée d'Appel de Préparation à la Défense de proximité, forum d'information et de recrutement des métiers de la Défense, Fête nationale, concerts de la Région Terre Sud-Est...).

Et pour finir, votre délégation aux anciens combattants ?

Je suis dans la continuité de la citoyenneté et de la transmission du devoir de mémoire aux jeunes et d'interagir entre les générations afin de ne pas oublier des hommes qui se sont battus afin de défendre nos droits, d'être libres et d'en tirer des leçons pour l'avenir. Les jeunes -à l'instar des anciens combattants- sont en demande (participation de la classe CAP fleuriste de Claude-Bernard lors de la cérémonie du 8 Mai par la composition et le dépôt d'une gerbe, visite du musée du Souvenir, conférences à venir...).

Un véritable chantier, bien que nouveau et intensif, mais des plus intéressants s'est ouvert à moi. Je remercie les personnes, y compris la population, qui me font confiance et qui m'aident dans ma tâche.

L'air, un élément à la qualité fragile

La période estivale a encore été propice à l'augmentation de la pollution de l'air. Mais quelle est la qualité de l'air tout au long de l'année et quelle conséquence a-t-elle sur notre santé ?

Pollution et santé :

Chaque jour, un adulte inhale environ 15 m³ d'air. Outre l'oxygène et l'azote, qui représentent environ 99 % de sa composition, l'air peut également contenir des substances constituant la pollution atmosphérique, mélange complexe de composés émis par les différentes sources de pollution, mais également formés secondairement lors de réactions chimiques ayant lieu dans l'atmosphère. Ces polluants peuvent affecter la santé des personnes sensibles (enfants, personnes âgées et/ou asthmatiques, fumeurs et femmes enceintes) et être sources d'aggravation de certaines pathologies, voire de surmortalité.

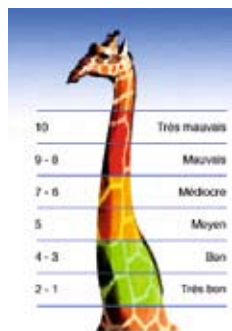
La surveillance et l'information sur la qualité de l'air :

Pour le Rhône, c'est l'association Coparly qui est chargée de mesurer, de surveiller la qualité de l'air, d'alerter et d'informer le public et les autorités.

Elle calcule quotidiennement un Indice de Qualité de l'Air (IQA) permettant d'informer sur l'état général de la qualité de l'air. À Villefranche, une station de mesure implantée en centre-ville permet chaque jour de définir notre IQA, représentatif de la pollution atmosphérique ressentie par la majorité des Caladois.

Bilan 2009 pour le Rhône :

Avec des concentrations en particules atteignant près de 4 fois la valeur limite journalière européenne, le mois de janvier 2009 a inauguré un nouveau millésime atmosphérique ! Les conditions météorologiques ont été plus clémentes les mois



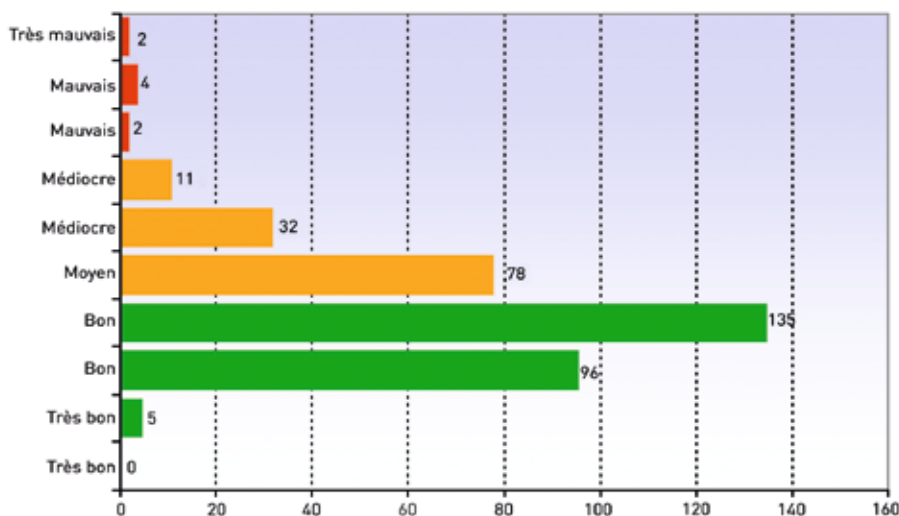
suivants et, au final, les épisodes de pollution n'ont été que très légèrement plus nombreux qu'en 2008.

Ces journées très polluées, qui représentent environ 15 jours par an, ne sont malheureusement que la partie émergée de l'iceberg. Les résultats globaux de 2009 pour le dioxyde d'azote, les particules et l'ozone, dépassent encore largement les seuils réglementaires européens.

Les données recueillies pour Villefranche (source Coparly)

8 jours avec un IQA mauvais ou très mauvais et 11 jours de déclenchement d'une procédure d'information ou d'alerte de la population, principalement à cause de pollutions aux particules fines (PM10) en début d'année, puis à l'ozone au cours de l'été.

Classement de la qualité de l'air de l'ensemble des jours de 2009 à Villefranche



Les comportements à adopter pour atténuer les épisodes de pollution :

- Limiter l'usage des véhicules automobiles et de tous les autres engins à moteur thermique ;
- Pour les usagers de la route :
 - privilégier, pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied et vélo) ;
 - pratiquer si possible le co-voiturage ou emprunter les réseaux de transport en commun ;
 - réduire sa vitesse de circulation de 20 km/h hors agglomération.
- Dans le cadre d'un épisode de pollution par l'ozone : limiter tous les usages de solvants ou de matières en contenant.

Pour plus d'information, connectez-vous à www.atmo-rhonealpes.org (lien permanent sur le site de la ville, www.villefranche.net).

ACARPA

Programme d'animations septembre / décembre 2010

Olympiades inter-établissements

Salle polyvalente d'Arnas.
Résidences participantes : Albert-Dubure, Georges-Mérard, Athéna, Montaigu, Claude-Monet (Villefranche), Ma Calade, le Cep, le Château du loup (Gleizé), la Clairière (Montmelas), Courajod (Blacé), Michel-Lamy (Alix).
Mercredi 22 septembre de 9 h 30 à 17 h 30



« MAPIBOOM »

Résidence Albert-Dubure.
Après-midi dansant ouvert à toutes les générations et organisé par les résidents de la résidence Albert-Dubure dans le cadre de leur projet « DUBUR'SOLIDAIRE ».
Les bénéficiaires de cette animation seront reversés à l'association « Familles et amis » de la résidence Pierre-de-Beaujeu.
Entrée : 5 € (ou plus par solidarité)
Vendredi 22 octobre de 15 h à 19 h

Visite des coulisses de la médiathèque Pierre-Mendès-France

79 rue des Jardiniers
Durée : 1 h 30
Nombre de places limité : 10 personnes
Gratuit
Jeudi 21 octobre à 14 h

« Thé ou café »

Au musée Paul DINI (2 place Faubert)
Conversation autour d'un thé ou d'un café. Un moment d'échange et de partage ouvert à tous.
Thème : "Magiciens et fées"
Durée : 1 h 30
Nombre de places limité à 10 personnes - Gratuit
Jeudi 21, à 15 h, et vendredi 29 octobre à 15 h

Loto des clubs, associations et résidences de personnes âgées

Lieu : salle polyvalente d'Arnas
Gratuit - Inscription auprès de vos clubs, associations ou résidences.
Jeudi 25 novembre à 14 h
Inscription dès le 27 septembre
Date limite : 10 novembre 2010
ACARPA (service personnes âgées : esplanade Paul-Bert)
Lundi et vendredi (9 h / 12 h) mardi et jeudi (14 h / 16 h)

Toujours jeune avec l'Office des Générations Réunies !

Plusieurs centaines d'adhérents participent chaque année aux activités de l'Office des Générations Réunies. La rentrée peut être le moment de rejoindre ce club important de retraités qui apporte sa contribution à la lutte contre l'isolement et au maintien des facultés intellectuelles et physiques des seniors.

RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS

- **Art Floral** : les jeudis à 14 h (5 cours / an)
- **Billard** : les mardis (initiation) et jeudis à 14 h
- **Bridge** : les lundis et jeudis à 14 h
- **Cartes sur table** : les lundis à 14 h
- **Dentelle au fuseau** : les vendredis à 13 h 30
- **Gym détente** : les vendredis 16 h 45 / 17 h 45
- **Informatique** : sessions les lundis, mardis, jeudis et vendredis
Sur 6 semaines (Windows, Word 1^{er} niveau, Word 2^e niveau, Excel, Internet, Picasa)
- **Marche** : le 2^e lundi du mois
- **Mémoire** : les jeudis, session de 16 cours à 15 h
- **Patchwork** : les vendredis à 14 h
- **Peinture** : les lundis à 13 h 30
- **Pétanque** : les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois à 14 h
- **Piscine Aquagym** : les lundis à 8 h 30, 9 h et 10 h 30, les jeudis à 11 h 15, les samedis à 10 h 30
- **Natation libre** : les lundis à 9 h 30, les jeudis à 11 h 15
- **Randonnée** : les mardis à 13 h 30
- **Thé dansant** : le 2^e vendredi de chaque mois à 14 h 30
- **Tricot / crochet** : les mardis à 14 h 30

Partenariats avec :

- Cap'Sport, Club Caladois des Arts Martiaux, Dans'Rythm Center, Cinéma Les 400 Coups, Théâtre de Villefranche.
Tarifs préférentiels pour les adhérents OGR.

Tous renseignements à partir du 13 septembre aux permanences des mardis et vendredis, de 9 h à 11 h, au 114, rue de Belleville
Tél. 04 74 68 02 13 (le matin uniquement)



Conseil Municipal des jeunes Élections en vue

Comme le prévoient les statuts, le Conseil Municipal des Jeunes sera renouvelé d'un tiers à l'automne. Les 13 jeunes qui étaient en classe de 2^{de} l'an passé vont laisser la place à un nouveau groupe issu des classes de 4^e. Une occasion pour les collégiens de devenir des acteurs de leur ville.

La campagne de sensibilisation va se dérouler du 20 septembre au 1^{er} octobre. Cela laisse le temps pour chacun de réfléchir à un possible engagement au sein de ce groupe de jeunes citoyens désireux de participer à la vie de leur cité. De l'avis des « anciens », c'est une formidable expérience qu'ils conseillent de vivre aux plus jeunes, un véritable apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie locale. À cet effet, le Conseil Municipal des Jeunes est réparti en 4 commissions : cadre de vie, communication, citoyenneté, événementiel. S'ensuivra la campagne électorale menée par les candidats.



L'élection aura lieu le jeudi 21 octobre au sein des établissements scolaires (Claude-Bernard, Faubert, Jean-Moulin, Mongré, Notre Dame et Maurice-Utrillo).

Conditions pour voter : être élève de 4^e au sein d'un des établissements cités ci-dessus.

Conditions pour poser sa candidature : habiter Villefranche et être en classe de 4^e.

Proclamation officielle des résultats par M. le Député-Maire : *jeudi 21 octobre à 18h, salle des mariages.*

Première séance plénière du Conseil : *vendredi 5 novembre à 14h30, en salle du Conseil municipal.*

Une implication continue de la part du Conseil Municipal des Jeunes



" Les élus actuellement mandatés ne cessent de s'impliquer dans la vie de notre cité.

Le forum «Jeunes Citoyens» du 19 mars au sujet des diverses discriminations s'est agréablement bien déroulé. D'après un sondage du CMJ, le forum a plu à 90% environ des présents.

Dès fin avril, tous les habitants de Villefranche et des environs ont pu participer au concours-photos et à l'événement «Urban in Cal» le 5 juin, organisé par le CMJ.

Le CMJ a rencontré l'association caladoise des jardins ouvriers, le 12 mai, dans le but de faire avancer le projet de jardin potager, évoqué en séance plénière.

Les jeunes, par le biais de différents projets, font de leur mieux pour représenter plus que jamais la population caladoise.

En espérant que le CMJ réussisse à combler vos attentes, les jeunes élus remercient cordialement tous les membres de l'équipe municipale et des services de la Ville pour leur soutien et leur aide dans la création et la mise à jour de projet."

Christelle LAPLANCHE, jeune élue

Reprise des centres de loisirs du mercredi

Les quatre centres de loisirs municipaux rouvrent leurs portes le mercredi 8 septembre. Ils sont divisés en deux groupes (3/6 ans à Bordelan et aux écoles Françoise-Dolto et Anne-de-Beaujeu, 6/12 ans à Bordelan).

Inscription au service Jeunesse
230, rue de la Quarantaine – Tel. 04 74 62 26 31



Nouvelle exposition au musée Paul Dini : le Symbolisme et Rhône-Alpes

© Alain Basset, Lyon MBA



Claude Dalbanne
Les Parques, 1907. Huile sur toile, 315 x 245 cm
Musée des Beaux-Arts de Lyon

Bernard, Jean Carriès, Pierre Fix-Masseau, Pierre Rambaud..., la peinture avec Gaston Bussièrre, Maurice Chabas, Pierre Combet-Descombes, Auguste Morisot, Alexandre Séon... et la gravure avec Marcel Roux. Des sections musicales et littéraires ponctueront le parcours.

Le Symbolisme et Rhône-Alpes, de Puvis de Chavannes à Fantin-Latour (1890-1920), entre ombre et lumière - 17 octobre 2010 / 13 février 2011 - Espace Grenette
Commissariat : Sylvie CARLIER, assistée de Damien CHANTRENNE et de Sandra MARTIN.

Autour de l'exposition :

Visites commentées à 15h, les 17 et 24 octobre, et les 14 et 21 novembre 2010.

Quand la Calade s'en va-t-en guerre (1914-1918)

Du 11 novembre 2010 au 30 mars 2011, la Maison du Patrimoine évoquera la première guerre mondiale à Villefranche, une ville de province éloignée du front mais dont le quotidien est bouleversé par l'état de guerre (départ des hommes valides, hôpitaux militaires, transformation de la production des industries locales, rationnement alimentaire et difficultés multiples...). Un important travail de recherches sur les Caladois « morts pour la France » réalisé en partenariat avec l'association Ecobeauval sera également présenté.

En résonance, différentes actions seront mises en place : conférence sur les Caladois morts en Champagne (10 novembre), diffusion de deux films

au cinéma *Les 400 coups* en décembre (« Les fragments d'Antonin » et « Les sentiers de la gloire »), bibliographies et présentation de livres anciens traitant du sujet à la Médiathèque. Enfin, un travail avec les enseignants sera initié, notamment autour de la correspondance entre civils et poilus.



Hôpital auxiliaire 203 (Ecole supérieure de jeunes filles de Faubert)
Infirmières Maria Lebeau, Mme Guillon (dans le fond)

Théâtre Pêle-Mêle

Le TPM fera sa présentation de saison 2010/2011 le mercredi 22 septembre, à 19h.
Entrée libre et gratuite.

Détail sur www.theatrepelemele.fr
171, rue Jean-Baptiste-Martini

L'automne à la Médiathèque Pierre-Mendès-France

Octobre

- Mardi 5 octobre à 18h30 : cercle de lecture (coups de cœur, lectures d'été).
- Samedi 9 à 11h : intervention autour du jazz avec Christophe METRA et le Conservatoire de musique.
- Jeudi 14 à 19h : lecture autour du roman de Roger VAILLANT « la fête » par Monique DESGOUTTES, Christine VINCENDEAU, Edouard BERAT, Paul JOLY.
- Jeudi 21 à 14h : les coulisses de la médiathèque.

Visite organisée par le fonds patrimonial ; sur inscription auprès du service des personnes âgées de la ville au 04 74 62 71 23
Dans le cadre de la Semaine nationale des retraités et personnes âgées.

Académie

Séance publique solennelle

Réception de 3 nouveaux membres
Communication de Julien DEVAUX :
"Lien historique entre Beaujolais et Bourbonnais : à la mort de Edouard II de Beaujeu, le duc Louis II de Bourbon prend possession du Beaujolais"
À l'auditorium.

96 rue de la Sous-Préfecture

Tél : 04 74 07 27 65

Le 11 septembre, à 16 h.

Otzi, vie et mort d'un homme du néolithique

Communication de Jean-Pierre FILLION,
Entrée libre et gratuite.
Le 9 octobre, 16 h.

Le plateau lyonnais, histoire et avenir

Communication de Jean-Pierre ROUSSEL,
à 16 h, à l'auditorium
Entrée libre et gratuite.
Le 13 novembre, à 16 h.

Club Alpin Français de Villefranche : un club en pleine ascension !



Au pied des collines beaujolaises du haut desquelles on distingue la chaîne des Alpes, Villefranche dispose d'un club montagne bien structuré créé en... 1946. Depuis deux ans, le Club Alpin Français de Villefranche a vu ses effectifs croître fortement. Avec une moyenne d'âge de 46 ans, le CAF devient plus familial et s'ouvre maintenant à des personnes d'horizons divers, sans perdre pour autant sa vocation sportive multigénérationnelle et multisports.

La mise en service du mur d'escalade de l'Escale (Arnas) est sans doute pour quelque chose dans cet engouement (50 % des nouveaux inscrits). « *L'ouverture de ce*

nouveau site -en plus du mur du gymnase de Gleizé et de la carrière de Limas- nous a permis de concrétiser en 2008 un projet qui restait en sommeil, l'école d'escalade, voie royale qui permet d'accéder aux autres disciplines », explique le nouveau président Robert VIOLLET. Dans la foulée, le CAF s'est lancé dans la mise en place d'une « école d'aventure » en septembre 2009 qui propose, entre autres, 9 sorties centrées sur 9 disciplines spécifiques durant l'année.

À cela s'ajoute aussi l'attrait d'un site Internet refait à neuf, un programme d'activités dense et des tarifs très compétitifs. Agréé Jeunesse et Sports pour ses membres dès l'âge de 9 ans, le club est passé de 175 à 255 licenciés en deux ans ! Cette augmentation substantielle a demandé un renforcement de la structuration de l'équipe dirigeante, qui insiste beaucoup sur la formation de ses membres (formation commune aux activités, Premiers secours PSC1, cartographie, Neige et avalanche, etc.). Et pour ceux qui veulent aller plus loin, le CAF finance les formations fédérales diplômantes.

La mobilisation des forces vives du club a permis de répondre à la demande avec un groupe de 70 bénévoles, dont

20 cadres diplômés d'État et brevetés fédéraux. Ils ne sont pas de trop pour assurer le bon fonctionnement des nombreuses activités (randonnée alpine, spéléologie, alpinisme, ski de randonnée, descente de canyons, escalade, raquettes, via ferrata,....). Résultat : des sorties pratiquement tous les week-ends.

La réunion préparatoire du jeudi réunit chaque semaine une trentaine de personnes. Ils sont bien plus nombreux lors des grands rendez-vous comme le Trail beaujolais en mars ou la Randonnée beaujolaise en octobre. La montagne en Calade, une passion qui atteint des sommets !

CAF de Villefranche
152, rue des Jardiniers - Tél. 06 40 23 94 82
www.villefranche-sur-saone.ffcam.fr



TOP DEPART... TOP DEPART... TOP DEPART... TOP DEPART...

En route pour le 6^e Marathon du Beaujolais !

L'édition 2010 se déroulera le samedi 20 novembre grâce aux « Beaujolais runners » qui repartent pour une nouvelle fête du sport et de la bonne humeur ! Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire... et vous entraîner !

Modalités

Marathon

Avant le 30/09/10 : 35 €

Après le 30/09/10 : 40 €

Challenge par équipe (3 coureurs)

Avant le 30/09/10 : 105 €

Après le 30/09/10 : 120 €

La "12 kilomètres"

Avant le 30/09/10 : 12 €

Après le 30/09/10 : 15 €

Le 19/11 et le 20/11 (sur place) : 18 €

La "12 kilomètres par équipe" (6 coureurs)

Avant le 30/09/10 : 72 €

Après le 30/09/10 : 90 €

Bulletin d'inscription

À retourner avant le 17 novembre à :

Beaujolais Runners - BP 70166 -

69656 Villefranche-sur-Saône Cedex.

Tel : 06 30 04 00 41

Courriel : contact@marathondubeaujolais.org

marathondubeaujolais.org

Site : www.marathondubeaujolais.org



LA MAIRIE FACILITE VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES AVEC LE NET

La Ville de Villefranche place le citoyen au cœur de ses préoccupations. L'accueil physique du public à l'Hôtel de Ville a gagné en qualité depuis un an, avec le réaménagement des locaux du service Affaires Générales, puis la mise en place d'un système de gestion de l'attente. Aujourd'hui, l'effort se porte plus en amont, en proposant des démarches réalisables chez-soi, afin d'éviter un déplacement en mairie.

Ainsi, les **demandes d'actes d'état civil** peuvent s'effectuer – depuis le 30 août – via Internet : il suffit de se connecter sur www.villefranche.net -le site de la ville- où, au sein des « formalités administratives », vous sera proposé un lien vers le site www.acte-etat-civil.fr mis en place par le ministère du budget et de la réforme de l'État.

Le site Internet de la ville propose également deux nouvelles démarches en ligne :

- le **recensement citoyen**, démarche obligatoire pour tout

jeune français, garçon ou fille, à ses 16 ans, et préalable à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense ;

- **l'inscription sur les listes électorales**, lors de l'arrivée à Villefranche ou en cas de déménagement au sein même de la commune.

Il suffit, pour ces deux procédures, de créer son compte personnel sécurisé, en quelques clics, sur la plate-forme nationale www.mon.service-public.fr.

Enfin, vous trouverez également, en navigant sur www.villefranche.net, des formulaires à télécharger, dont certains peuvent être retournés par mail (demande de buvette pour une association, etc.).



LE PÔLE EMPLOI SE TIENT PRÊT POUR LES VENDANGES



Avec 10 000 offres de postes diffusées l'an passé, Pôle emploi est fortement positionné sur le marché des vendanges beaujolaises.

Dès le printemps, les contacts sont pris avec les 3 500 viticulteurs locaux par l'équipe de Jean-Yves MONTANGE. Puis les offres collectées sont mises en ligne sur www.pole-emploi.fr où elles le sont encore. Les possibilités de dernière minute sont proposées dans les bungalows en service vers le 10 septembre jusqu'à début octobre devant les gares de Villefranche et Belleville. L'accueil y est fait de 7 h 45 à 19 h, 7j / 7. Il est ouvert à toutes les personnes âgées de plus de 16 ans et autorisées à travailler sur le territoire français (espace Schengen ou titre de séjour spécifiant ce droit à travailler en France).

SEMAINE RÉGIONALE DE L'EMPLOI

Le Pôle Emploi de Villefranche travaille en partenariat avec la Ville à mettre sur pied une manifestation au cours de laquelle le public peut rencontrer les entreprises qui embauchent. La Journée de l'emploi se déroulera à Villefranche le mercredi 20 octobre, de 10 h à 17 h, salle de l'Atelier.

Sur place, stands des entreprises pour des mini-entretiens, Cyber Base Emploi pour consulter les offres sur Internet, atelier de préparation pour se former à l'entretien d'embauche, etc.

Entrée libre et gratuite. Se munir de CV.
Détail sur www.pole-emploi.fr (rubrique Événements).



CAVEAUX FUNÉRAIRES DISPONIBLES

La mairie dispose actuellement d'un certain nombre de caveaux avec monuments funéraires à louer (capacité : 4 / 5 et 10 / 15 places). Les concessions sont de 15, 30 ou 50 ans. Les personnes intéressées peuvent se rendre au cimetière municipal afin de faire leur choix. Seule condition d'attribution : habiter sur la commune.

Renseignements complémentaires
au 04 74 62 60 26

LE RENOUVEAU DE LA FOIRE AUX MIELS

Arrêtée depuis 26 ans, cette manifestation reprend vie pour l'année de la biodiversité. Tout un symbole !

Autour de Jean-Luc JUBAN et André COULON, quelques membres beaujolais du Syndicat d'apiculture du Rhône et de la région lyonnaise ont voulu proposer au public une grande manifestation autour du miel, de ses dérivés culinaires et cosmétiques. Un temps menacée, l'apiculture connaît un retour en grâce qui devrait bénéficier à cet événement où le public pourra s'informer sur la filière et acheter des produits tant apicoles que régionaux.

Journées grand public les 2 et 3 octobre, 9h / 12h 30 et 14h / 18h, salle des Echevins. Entrée gratuite.
Renseignements aux 06 72 84 70 11 / 06 81 18 41 38.



Ce bulletin municipal est disponible en enregistrement CD Audio réalisé par la Bibliothèque Sonore de Lyon. Contact : 04 72 34 66 00



RENDEZ-VOUS

Concerts du kiosque 2010

1 SPECTACLES GRATUITS

sur la place des Arts à 17h - Lauréat des 2^{es} Avants-scènes

4 septembre

Domino (groupe vocal)

11 septembre

Poppy grass

18 septembre

Chorale À cœur joie

25 septembre

2 27^{es} JOURNÉES DU PATRIMOINE LES 18 ET 19 SEPTEMBRE

COURS ET MAISONS RENAISSANCE

Visites le samedi 18 septembre à 15h et le 19 à 14h.

Durée : 1 h 30 mn. Pas de réservation. Gratuit.

RV devant l'Office de tourisme.

CHAPELLE DE L'HÔTEL-DIEU

Visite le dimanche 19 septembre à 10h. Durée :

30 minutes. Gratuit. RV devant l'Office de tourisme.

COLLÉGIALE NOTRE DAME DES MARAIS

Visite le samedi 18 septembre, à 10h.

Durée : 1 heure. RV devant l'Office de tourisme.

LES TRÉSORS CACHÉS

DE VILLEFRANCHE (NOUVEAUTÉ)

Samedi 18 septembre, à 14h, et dimanche 19, à 15h.

Durée : 2 heures. RV devant l'Office de tourisme.

MUSÉE MUNICIPAL PAUL DINI

Visites commentées gratuites autour de l'exposition

Le choix d'un collectionneur (début de la visite : 15h,

durée 30 min). Entrée libre. 2 Place Faubert.

Ouverture : 10h - 12h30 et 14h30 - 18h

MÉDIATHÈQUE PIERRE-MENDÈS-FRANCE

Samedi à 10h30 : découverte du patrimoine et visite du

fonds ancien. Sélection de livres anciens sur le vin. Visite

des réserves où sont conservés ces ouvrages exception-

nels issus de la collection Vermorel. Groupe de 10

personnes maximum ; inscription au 04 74 07 23 83.

MAISON DU PATRIMOINE

(QUAND UN COUPLE CONSTRUIT L'HISTOIRE :

MANON ET JEAN-MARIE ROLAND)

Ouverture samedi et dimanche, 10h / 18h.

Entrée libre et gratuite. 739, rue Nationale.

THÉÂTRE DE VILLEFRANCHE

Visite libre et gratuite. Place des Arts.

18 et 19 septembre de 14h à 17h.

ECOLE DE MONGRÉ

Visite guidée théâtralisée de l'établissement. Avec la

participation des Petits chanteurs de Mongré.

Exposition sur Antoine de Saint-Exupéry. Avenue

Saint-Exupéry. Le 18 septembre, 9h / 12h.

TEMPLE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE

Visites samedi et dimanche de 15h à 18h. Conférence

le dimanche à 18h (participation : 5 €) sur le thème :

"Figures de protestants, figures de résistants" 17, rue

Auguste-Aucourt.

Renseignements : Office de tourisme

96, rue de la Sous-Préfecture - Tél. 04 74 07 27 40

courriel : info@villefranche-beaujolais.fr

Internet : villefranche-beaujolais.fr

Théâtre de Villefranche

RÉPÉTITION PUBLIQUE

Avec Frédéric BOBIN. Entrée libre

9 septembre à 19 h

LES INDES DANSANTES

Jean-Philippe Rameau / Académie Baroque Européenne

d'Ambronay. Création 2010 du Festival d'Ambronay

présentée dans le cadre de la Biennale de la danse de Lyon.

25 septembre à 20 h 30

CHAMBER MUSIC - BALLAKÉ SISSOKO & VINCENT SEGAL

(musiques du monde)

1^{er} octobre à 20 h 30

BLANCHE NEIGE

Théâtre - jeune public. Nominé aux Molières 2010

du spectacle jeune public

9 octobre à 15h.

PREMIER AMOUR

Théâtre avec Sami Frey

11 et 12 octobre à 20 h 30, le 13 à 19 h 30

3 JEANNE CHERHAL

Chanson

19 octobre à 20 h 30

ORCHESTRE DU CNSMD

23 octobre à 20 h 30

PAROLE D'OISEAU !

Musique - jeune public

6 novembre à 15 h

TRIPTYQUE.COM... OU MA LANGUE AU DIABLE

Théâtre

9 novembre à 20 h 30

JAZZ MANOUCHE - DJANGO 100

12 novembre à 20 h 30

Place des Arts - BP 301, 69665 Villefranche cedex

Tél : 04 74 68 02 89

Courriel : theatre@theatredevillefranche.asso.fr

Internet : www.theatredevillefranche.asso.fr

Concerts de l'Auditorium

YANN DUBOST

Contrebasse. Concert de lancement gratuit, sur réservation

3 septembre à 20 h 30

LES GRANDES GUEULES

En famille dès 8 ans à l'auditorium

10 septembre à 20 h 30

LE CIRQUE DES MIRAGES

Chanson/ Théâtre à l'auditorium

2 octobre à 20 h 30

LES FRÈRES BOUCLIER

Récital classique à l'auditorium

22 octobre à 20 h 30

BOB BROZMAN

Récital Guitare à l'auditorium

16 novembre à 20 h 30

96, rue de la Sous-Préfecture, 2^e étage - Tél : 04 74 60 31 95

Courriel : concertsauditorium@yahoo.fr

Internet : www.concertsauditorium.com

DIVERS

4 ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE VILLEFRANCHE

Sur l'esplanade du Souvenir

3 septembre à 18 h

MINIS ET MICROS MODÈLES

Concours de la Compagnie des Modélistes du Val de

Saône. À la piscine Saint-Exupéry

19 septembre

5 PRO ÉVOLUTION SOCCER

Salle de l'Atelier. Organisé par le service Jeunesse.

Renseignements au 04 74 62 26 31

25 septembre

FOIRE AUX MIELS

Entrée gratuite.

2 et 3 octobre, salle des Echevins.

CONNAISSANCE DU MONDE

Projections à 14h30, 17h30 et 20h30 à l'auditorium

• Vietnam, pays des 10000 printemps

11 octobre

• Les chemins de Compostelle

15 novembre

SALON VIA ÉNERGIES

Salon des économies d'énergie

Du 15 au 17 octobre à ParcExpo

LES 40 ANS DE L'AVF CALADOIS

16 octobre

CIRQUE AMAR

19 et 20 octobre à ParcExpo

RENCONTRES ENTREPRENDRE EN BEAUJOLAIS

Organisée par la CCI du Beaujolais à ParcExpo

Renseignements sur www.entreprendreenbeaujolais.com

25 octobre à ParcExpo de 9h à 21h

TERRE DE SCÈNES

Festival de théâtre amateur organisé par l'Office culturel

Théâtre de Villefranche

29, 30 et 31 octobre

15^e RENCONTRES DU CINÉMA FRANCOPHONE EN BEAUJOLAIS

Du 10 au 16 novembre 2010 au cinéma Les 400 Coups

avec l'association L'Autre Cinéma.

Espace Barmondière - Tél : 04 74 62 17 29

Internet : www.autrecinema.fr

FÊTES DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

Centre-ville

20 novembre

750^e ANNIVERSAIRE DE LA CHARTE DE VILLEFRANCHE

Colloque organisé par l'Académie de Villefranche

à l'auditorium

3 et 4 décembre

Ensemble pour Villefranche Groupe de la droite, du centre et de l'ouverture

Avec responsabilité, une gestion rigoureuse et le respect de nos engagements !

L'été s'achève, et avec lui les différentes manifestations qui ont rythmé la vie caladoise ces dernières semaines. Entre la Nuit de l'été, les cultures urbaines, la Fête nationale, Un été côté Saône, le cinéma en plein air, l'opéra au parc Vermorel, etc., il y en avait pour tous les âges, pour tous les goûts, pour tous les styles! Les Caladois les ont appréciées, comme les bords de Saône et le plan d'eau de Bordelan.

La période estivale a aussi vu la réalisation de nombreux travaux, dans nos écoles comme dans nos quartiers, dont certains concernent le nouveau plan de stationnement, tel l'aménagement de la place du marché, avec un parking paysager de 192 places, dont 96 payantes mais avec une heure gratuite pour faciliter la rotation des véhicules et l'accès aux commerces. Rassurez-vous, tous les arbres enlevés seront remplacés! Des aménagements ont été réalisés bd Jaurès et se prolongeront à travers les jardins sud de l'Hôtel-de-Ville et la rue de la Paix pour renforcer la sécurité des piétons tout au long de leur cheminement d'accès à l'hyper-centre. Des élus d'opposition ont pu critiquer ces travaux, oubliant sans doute qu'ils envisageaient, eux, de créer un parking souterrain de grande capacité sous la place du marché et les jardins... Mais à quel coût et en sacrifiant combien d'arbres? Nous, nous sommes réalistes et soucieux des

deniers publics. Notre nouveau plan de stationnement équivaut à la création d'un parking souterrain de 1 000 places qui aurait coûté aux Caladois la bagatelle de 25 M €! Dès lors, quelle crédibilité accorder à nos détracteurs?

Depuis plusieurs mois, nous travaillons à l'élaboration du budget 2011. Or, avec la crise économique et les réductions drastiques des dépenses publiques engagées au niveau européen, nous nous attendons à une baisse des aides de l'Etat. Cette évolution, nous l'avons anticipée en nous engageant dans une démarche vertueuse de réduction des dépenses de la ville tout en maintenant la qualité des services rendus. Un effort important est demandé à nos services depuis 2008, et il nous semble juste de le faire partager en 2011 au tissu associatif que nous soutenons.

Cette gestion financière saine, rigoureuse et responsable nous permettra de continuer à répondre aux attentes des Caladois tout en respectant notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition. Et maintenir un haut niveau d'investissements, par des aménagements utiles, c'est aussi soutenir nos entreprises et donc nos emplois!

Très bonne rentrée à toutes et à tous!

Bernard PERRUT, Sophie LUTZ, Daniel FAURITE, Marie-Camille JACQUEMET, Michel JAMBON, Marielle VELUT, Thomas RAVIER, Martine GLANDIER, Jean PICARD, Gérard DUCRAY, Jadée DUBOIS, Jean-Luc GUENICHON, Michel GEERNAERT, Daniel BANCK, Olivier MANDON, Capucine SEIVE, Virginie PAGNON, Chrystine BEAUCLAIR, Turgay ERYILDIZ, Isabelle RUCH, Didier MOULIN, Olivier CHARRIN, Frédérique PARIER, Fabrice GOUDARD, Assia BAIZID, Marie-Claude PELOSSE, Marie-France ROUX-BALANDRAS

Villefranche en mouvement Groupe divers droite

Oui à des efforts partagés - Non aux dépenses superflues !

Avant les vacances d'été, la municipalité a multiplié les annonces de restrictions budgétaires en prévision de l'année 2011 : diminution des subventions accordées à certains clubs sportifs, suppression de la fête « Un été côté Saône » (qui serait finalement maintenue), report de certains travaux d'aménagement prévus dans des quartiers, etc.

Mais dans le même temps, des sommes considérables sont dépensées pour des travaux parfois totalement disproportionnés.

Est-il par exemple raisonnable de dépenser plus de 620 000 euros pour réorganiser le parking du marché couvert, créer un parc de stationnement payant et pour cela abattre des arbres centenaires qui étaient en bonne santé?

Est-il raisonnable de dépenser plus de 145 000 euros pour rénover les jardins au sud de l'Hôtel de Ville, alors qu'ils sont en bon état?

Nous n'avons pas approuvé ces projets et nous regrettons que les contre-

propositions que nous avons formulées n'aient pas été acceptées par la municipalité.

Dans un autre domaine, on peut s'interroger sur l'utilité de changer le logo de la Ville de Villefranche, ce qui va entraîner le changement de nombreux panneaux et éléments de signalétique dans toute la ville.

Notre groupe est très favorable à une gestion sérieuse et rigoureuse des dépenses publiques, à condition qu'une stratégie claire soit définie et que les choix soient effectués après discussion et concertation avec l'ensemble des élus municipaux et des partenaires de la Ville. Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui. C'est pourquoi nous proposons qu'un débat soit organisé lors d'une prochaine séance du conseil municipal afin de faire le point sur la situation financière de notre ville et prendre des décisions cohérentes et justes.

Bonne rentrée à tous.

Pascal RONZIÈRE, Olivier DESMULES, Béatrice BERTHOUX, Djamel BRAKENI, Corinne DUBURE, Benoît FROMENT

Pour Villefranche avec VOUS Groupe de Gauche

Les mois d'été sont habituellement un moment propice à la détente et même à la fête, ce qui en ces temps de crise n'est pas superflu. Pourtant, notre ville, qui est déjà assez peu pourvue en événements festifs, a failli subir la suppression de « Un été côté Saône », alors même qu'il s'agit de l'une des rares manifestations originales, populaires et rassemblant toutes sortes d'activités et de publics, qui plus est sur les bords de la Saône, trop peu connus des caladois.

Peut-être cette manifestation est-elle justement ce qui ne convient pas au maire, dont on se souvient qu'il y avait peu apprécié d'un humoriste ayant eu le tort de s'en prendre à notre cher Président. Trop populaire? Trop jeune? On voit bien que l'événement n'est pas de ceux qui permettent facilement à notre édile de serrer des mains et de flatter ses obligés! Malgré les menaces, il a finalement été annoncé que « Un été côté Saône » serait maintenu jusqu'en 2014 (date des élections municipales! coïncidence?), mais sans précisions sur les moyens qui permettront de le financer.

Car nous pouvons être sceptiques. Toujours prisonnière de ses choix de gestion (voir nos précédentes tribunes), la majorité municipale réduira ainsi uniformément de 5 % en 2011 les subventions aux associations culturelles, et de 8 % les crédits du service Jeunesse... Au prétexte de rigueur et d'égalité, on ne tient pas compte des besoins sociaux, des projets associatifs, et de leur contribution à la vie locale! Comme si l'animation locale ne devait se décider qu'au cabinet du maire!

À lire la presse, à écouter le maire, on peut croire qu'il se fait de grandes et belles choses à Villefranche! D'ailleurs, le « Canard Enchaîné » vient d'épingler notre député-maire au concours « ma binette partout »! C'est le signe d'un certain « faire savoir ». Quant au savoir-faire, nous maintenons que d'autres choix et surtout une autre méthode, faite de réelle concertation, sont possibles. Nous restons vigilants, et à vos côtés.

Bon été à chacun d'entre vous.

Jérôme SADDIER, Michelle BRUN-PIGUET, Alain GALLAND, Catherine TISSOT, Luc BEAUVALLET, Danielle LEBAIL